



MAIRIE DE SAINT JEAN LA BUSSIÈRE

Avis de publication du tableau des mouvements INSCRIPTIONS et RADIATIONS intervenues sur la liste électorale entre le 23/12/2025 et le 23/02/2026

Suite à la Commission en charge du contrôle de la régularité des listes électorales du 21 février 2026, les tableaux des mouvements contenant les inscriptions et radiations opérées sur les listes électorales depuis la dernière commission, sont consultables à compter du lundi 23 février 2026.

Chaque électeur peut se présenter au secrétariat de mairie pendant les horaires d'ouverture pour prendre connaissance de ces pièces pendant 7 jours (Art. L.20 et R.13 du Code Électoral).

Pour affichage le 23 février 2026